



Assemblée générale

Distr. générale
3 juillet 2019
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session
Cinquième Commission
Point 150 de l'ordre du jour
**Aspects administratifs et budgétaires
du financement des opérations de maintien
de la paix des Nations Unies**

Financement du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)

Note du Secrétaire général

1. La présente note est établie conformément à la procédure de répartition approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution [50/221 B](#) et dans sa résolution sur le financement du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) ([A/C.5/73/L.51](#)). On trouvera dans l'annexe le montant à approuver par l'Assemblée pour chacune des opérations de maintien de la paix, ainsi que la part revenant à celles-ci dans les ressources à prévoir pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et le Centre de services régional d'Entebbe (voir annexe).
2. Une note indiquant les montants approuvés pour toutes les opérations de maintien de la paix sera publiée une fois que l'Assemblée générale se sera prononcée sur les recommandations de la Cinquième Commission.
3. La Cinquième Commission est invitée à prendre acte de la présente note.



Opérations de maintien de la paix : crédits que l'Assemblée générale est appelée à approuver pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

(En dollars des États-Unis)

Montants que l'Assemblée générale est appelée à approuver (compte d'appui, Base de soutien logistique de Brindisi et Centre de services régional d'Entebbe non compris)				Répartition proportionnelle des ressources destinées						Montant total des crédits demandés	
				Au compte d'appui		À la Base de soutien logistique de Brindisi		Au Centre de services régional d'Entebbe			
	Montant brut	Recettes provenant des contributions du personnel	Pourcentage	Montant brut ^a	Recettes provenant des contributions du personnel	Montant brut ^b	Recettes provenant des contributions du personnel	Montant brut ^c	Recettes provenant des contributions du personnel	Montant brut	Recettes provenant des contributions du personnel
BANUS	564 558 100	6 919 800	9,30	31 978 000	2 276 900	5 697 500	602 100	3 465 500	334 700	605 699 100	10 133 500
FINUL	480 102 600	13 049 700	7,91	27 194 200	1 936 300	4 845 200	512 000	–	–	512 142 000	15 498 000
FISNUA	260 177 000	2 864 700	4,29	14 737 100	1 049 300	2 625 700	277 500	1 597 100	154 200	279 136 900	4 345 700
FNUOD	69 409 400	1 576 900	1,14	3 931 500	279 900	700 500	74 000	–	–	74 041 400	1 930 800
MINUAD ^e	257 970 900	6 924 800	4,25	14 612 100	1 040 400	2 603 400	275 100	1 583 500	152 900	276 769 900	8 393 200
MINUJUSTH ^d	49 450 100	1 701 400	0,81	2 801 000	199 400	499 000	52 700	–	–	52 750 100	1 953 500
MINUK	37 246 700	3 792 000	0,61	2 109 700	150 200	375 900	39 700	–	–	39 732 300	3 981 900
MINURSO	56 347 400	2 383 600	0,93	3 191 700	227 300	568 700	60 100	345 900	33 400	60 453 700	2 704 400
MINUSCA	910 057 500	13 601 500	14,99	51 548 000	3 670 400	9 184 200	970 500	5 586 300	539 500	976 376 000	18 781 900
MINUSMA	1 138 457 900	16 267 300	18,75	64 485 200	4 591 600	11 489 200	1 214 100	6 988 300	674 900	1 221 420 600	22 747 900
MINUSS	1 183 447 300	24 971 700	19,50	67 033 500	4 773 100	11 943 200	1 262 100	7 264 200	701 600	1 269 688 200	31 708 500
MONUSCO	1 012 252 800	22 651 200	16,68	57 336 600	4 082 600	10 215 600	1 079 500	6 213 600	600 100	1 086 018 600	28 413 400
UNFICYP	50 785 300	2 542 100	0,84	2 876 600	204 800	512 500	54 200	–	–	54 174 400	2 801 100
Total	6 070 263 000	119 246 700	100,00	343 835 200	24 482 200	61 260 600	6 473 600	33 044 400	3 191 300	6 508 403 200	153 393 800

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau)

Abréviations : BANUS = Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie ; FINUL = Force intérimaire des Nations Unies au Liban ; FISNUA = Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei ; FNUOD = Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement ; MINUAD = Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour ; MINUJUSTH = Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti ; MINUK = Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo ; MINURSO = Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental ; MINUSCA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ; MINUSMA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali ; MINUSS = Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; MONUSCO = Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; UNFICYP = Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

^a Le montant des ressources approuvées pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix s'élève à 348 868 000 dollars, dont il faut déduire un solde inutilisé de 18 800 dollars, des recettes diverses de 3 040 600 dollars et l'excédent du Fonds de réserve pour le maintien de la paix, d'un montant de 1 973 400 dollars, au titre de l'exercice 2017/18.

^b Le montant des prévisions de dépenses approuvées pour la Base de soutien logistique de Brindisi est de 63 381 400 dollars, dont il faut déduire un solde inutilisé de 803 800 dollars et des recettes diverses de 1 317 000 dollars, au titre de l'exercice 2017/18.

^c Le montant des prévisions de dépenses approuvées pour le Centre de services régional d'Entebbe est de 33 044 400 dollars, ce qui correspond au montant total des dépenses à engager, soit 35 386 900 dollars, déduction faite d'un solde inutilisé de 157 900 dollars et des recettes diverses de 760 200 dollars au titre de l'exercice 2017/18, ainsi que de la part des missions politiques spéciales clientes du Centre, d'un montant de 1 424 400 dollars, à imputer sur les crédits qui seront ouverts au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour 2020. Le montant de 33 044 400 dollars sera réparti au prorata entre les budgets des missions de maintien de la paix clientes du Centre : BANUS, FISNUA, MINUAD, MINURSO, MINUSCA, MINUSMA, MINUSS et MONUSCO.

^d L'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager pour le fonctionnement de la MINUJUSTH, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019, des dépenses d'un montant total maximum de 49 450 100 dollars.

^e L'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager pour le fonctionnement de la MINUAD, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019, des dépenses d'un montant total maximum de 257 970 900 dollars.
